



Cabral Libii s'en lave les mains. Son nom figure dans une liste publiée par un juge du tribunal du district de l'Etat américain du New Jersey.

En effet, un document du tribunal de District de New Jersey circule sur les réseaux sociaux avec une centaine de noms dont celui de Cabral Libii, député, président du Parti camerounais pour la réconciliation nationale (PCRN).

Le juge John Michael Vasquez du tribunal du district du New Jersey aux USA a été saisi par des investisseurs qui disent avoir été victimes de fraudes, orchestrées par la société Global Investment Trading et le site Liyeplimal.

Les souscripteurs ont donc saisi le juge du district du New Jersey aux USA par une plainte contre une centaine de personnes dont Cabral Libii, pour complicité de fraude et d'arnaque.

Le mis en cause s'en lave les mains. Son porte-parole, Anne Féconde Noah, dans un communiqué publié ce 1er juillet, rassure l'opinion sur le fait que des avocats ont été constitués aux Etats Unis pour apporter une réponse adéquate à ce nième assaut engagé contre L'hon. Cabral Libii

«Depuis quelques heures, circulent sur les réseaux sociaux des documents faisant état d'une

plainte des souscripteurs de LYEPLIMAL, résidents aux États-Unis , contre les promoteurs de la susdite. Fait étrange dans cette procédure initiée devant les juridictions américaines , les plaignants mentionnent le Président National Cabral Libii , insinuant qu'il serait complice des promoteurs de LYEPLIMAL.

Avant toute chose , il convient d'apporter les précisions suivantes :

1- Au cours d'une émission de 90 minutes , le Président National Cabral Libii a été interviewé pour donner son point de vue sur une affaire qui défrayait la chronique, à savoir l'affaire Liyeplimal. Interrogé précisément sur les cryptomonnaies qui étaient au centre de cette affaire, il a simplement rappelé que le gouvernement devrait légiférer sur les cryptomonnaies , pour qu'elles servent le développement. C'est uniquement dans ce sens qu'il félicitera l'idée de les injecter dans le circuit économique, de Monsieur SIMB, promoteur de LYEPLIMAL

2- L'émission intervient lorsque la crise a déjà éclaté entre la GIT et ses investisseurs, et il n'y a déjà plus de souscriptions. Par aucune sorte d'alchimie , le Président National est concerné par des griefs que lesdits plaignants exprimaient déjà avant même qu'il s'exprime sur le sujet. Indiquer qu'au regard de l'intérêt suscité par la crypto monnaie, cette actualité doit aboutir à la création d'un cadre légal, n'est constitutif quelconque infraction.

3- Le Président National ,n'ayant ni aidé ni facilité l'accomplissement des faits reprochés aux promoteurs de la société GIT , ne peut en aucun cas être accusé ni de complicité, ni de co action. Il ne saurait être accusé pour avoir donné son opinion sur un nouveau mode de paiement, encore moins pour des faits survenus bien avant sa prise de parole , et imputés à la GIT.

4-Enfin , même sur la simple forme , les plaignants devraient démontrer qu'ils ont souscrit à LYEPLIMAL , après avoir suivi l'émission en cause et pas avant ; une situation assez improbable, puisque c'est la crise entre les investisseurs et la GIT qui ouvre ce débat. La seule conclusion qui s'impose à tous les esprits avisés et de bonne foi , c'est qu'il s'agit une énième fois d'une attaque politique. Elle vise manifestement à salir l'extrait de casier judiciaire du président National Cabral LIBII, dans le seul but d'écartier sa candidature très attendue lors de la présidentielle de 2025.

En effet , La montée en puissance et en compétence du mouvement cabraliste et du PCRN , semble être mal perçue par ses adversaires politiques. Ils n'ont pour certains aucun bilan à défendre , et pour d'autres aucune d'offre politique concrète , du fait d'une idéologie balbutiante. La stratégie adoptée par ces catégories de politiques, est depuis longtemps déjà , l'ELIMINATION D'UN CONCURRENT POLITIQUE GÊNANT , A TRAVERS LE SALISSEMENT DE SON IMAGE.

Fake news , manipulations, instrumentalisations de toutes sortes d'occasions , etc. Ils ont d'ailleurs l'habitude d'approcher des personnes qui disposant de griefs contrer contre PCRN , qui tort ou à raison, afin de les inciter à ouvrir des hostilités. Ils n'ont que ça comme démarche , en lieu et place d'une opération de charme politique envers les électeurs. Nous déplorons cet ensauvagement du débat public dans notre pays , au moment où les citoyens attendent des partis politiques, qu'ils œuvrent pour l'alternance.

Nous appelons les citoyens à rester concentrés sur les inscriptions sur les listes électorales, l'urgence de l'heure. Quant à nous , des dispositions ont été prises , pour apporter la réponse adéquate à cette nième assaut .

A cet effet, un avocat est d'ores et déjà constitué aux États-Unis. ÇA SE PASSERA DANS LES URNES ET PAS AILLEURS.»

Anne Féconde NOAH
